



ÉDITION SPÉCIALE COVID-19 **** INFORMATIONS IMPORTANTES

MESSAGE DU MAIRE AUX CITOYENS

Chers Lysterois et Lysteroises,

En ces temps difficiles, je m'adresse à vous afin de vous faire savoir que la municipalité, via votre conseil municipal notamment, est derrière vous. Nous ferons tout ce qui est possible pour vous aider à traverser cette crise qui nous prend tous au dépourvu. Vos élus prennent au sérieux la situation actuelle et nous travaillons de concert ensemble et avec tous les intervenants concernés au niveau local, régional et plus encore, afin de voir quelles mesures peuvent être instaurées pour vous aider à garder le cap et vous permettre de continuer à prendre soin des vôtres. Vos conseillers municipaux sont constamment en réflexion afin de visualiser les besoins de la population à venir et voir quelles actions peuvent concrètement vous venir en aide. D'ailleurs, en raison de la situation, le conseil municipal se réunira à huis clos jusqu'à nouvel ordre et nous vous ferons part des conclusions et mesures qui y seront discutées via nos médias habituels.



Depuis le début de la crise, certains de nos employés ont vu leurs heures réduites, d'autres ne peuvent plus continuer leur travail habituel, et d'autres encore continuent de travailler comme à l'habitude en raison de leurs fonctions. Notamment, le service de permis est toujours fonctionnel, la direction générale de la municipalité se poursuit aussi, d'autant plus que beaucoup de choses doivent être vues et revues depuis tout ce changement dans nos vies. Également, le service des communications est toujours opérationnel et, plus que jamais, la diffusion des informations, et des *bonnes* informations, est primordiale. Nous prenons grand soin de surveiller les fonds publics et de ne pas engendrer de dépenses inutiles, préconisant une approche conservatrice et préférant garder le maximum de ces fonds pour des mesures concrètes pour les citoyens.

Je suis très fier de notre communauté, qui dans l'ensemble, est résiliente, respecte les ordonnances du gouvernement et collabore de toutes les manières requises à notre sécurité collective. La municipalité vous encourage à poursuivre votre confinement tel qu'indiqué par les autorités, à éviter de sortir autant que possible et à prendre soin de vous et de vos proches. N'oubliez pas de prendre des nouvelles des personnes plus vulnérables, isolées, moins nanties ou vivant seules. Nous pouvons rester proches, solidaires et soudés malgré la distanciation sociale. Nous menons peut-être une des plus grandes batailles de notre vie : restons forts, restons optimistes et confiants.

Enfin, je termine en vous invitant à réfléchir à ce qui nous attend pour la suite et ce qu'il adviendra du monde tel que nous le connaissions avant. Il est évident ce que nous vivons nous permet de prendre du recul face au mode de vie que nous avons tous auparavant. Nous voyons probablement maintenant d'un œil différent les sujets importants tels, la pollution, la place de l'agriculture, les institutions politiques, la surconsommation, la place de notre noyau familial, le système de santé, etc. Je vous invite à regarder et imaginer comment vous souhaitez reprendre le cours de vos vies lorsque nous serons sortis de cette période difficile.

Dans l'intervalle de pouvoir collectivement se parler et se saluer, je vous souhaite le meilleur dans l'attente de jours plus heureux. Je suis extrêmement fier de constater votre force et votre persévérance. À bientôt chers citoyens, portez-vous bien.

Sylvain Labrecque, maire

<p>BIBLIOTHÈQUE</p> <p>La bibliothèque étant fermée, les retours de livres doivent se faire dans la boîte de dépôt extérieure située devant le bureau municipal. De plus vous avez accès à une multitude de ressources numériques. Vous pouvez accéder au service en ligne au https://biblietcie.ca/biblio/bibliotheque-de-lyster-graziella-ouellet/.</p>	<p>SERVICES MUNICIPAUX</p> <p>Services municipaux essentiels : les employés sont encore en fonction pour assurer les services municipaux essentiels (eau potable, eaux usées, voirie, administration). Seulement les services de loisirs sont fermés.</p> <p>Les services administratifs sont ouverts tous les jours aux heures régulières de bureau. Par contre, l'accès est fermé aux citoyens. Nous sommes donc accessibles seulement par téléphone au 819-389-5787 poste 1, via Messenger ou encore par courriel au info@lyster.ca</p>	<p>CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à huis clos en raison des circonstances.</p> <p>Si vous avez des questions à soumettre aux conseillers, veuillez nous contacter au 819-389-5787 poste 1 pour nous en faire part!</p> <p>La prochaine séance aura lieu le 4 mai prochain. Quant à celle du 6 avril dernier, et pour toutes celles à suivre, vous trouverez un résumé sur notre page Facebook ponctuellement.</p>
<p>TAXES FONCIÈRES - MESURES SPÉCIALES</p> <p>Afin d'alléger la situation de ses citoyens, les mesure de répit suivantes ont été votées par le conseil municipal le 6 avril dernier:</p> <p>**Suspension complète du calcul du taux d'intérêt sur les comptes en souffrance du 7 avril jusqu'au 31 décembre 2020. Cette mesure s'applique sur tous les comptes en souffrance, même ceux des années antérieures (2019); **Les citoyens peuvent adhérer au service de retrait direct pour que la municipalité puisse prélever un montant hebdomadaire ou mensuel qui s'échelonne jusqu'au 31 décembre, donc de avril à décembre (9 mois) au lieu des 5 dates de versement planifiées. Les citoyens qui profitent déjà du service de retrait direct doivent contacter le bureau municipal pour modifier leurs versements. **Les personnes incapables d'assumer leur prélèvement autorisé ou leur chèque postdaté déjà envoyé doivent communiquer avec le bureau municipal. ** Les citoyens qui ne se trouvent pas dans une situation précaire doivent poursuivre leurs paiements.</p>		<p>LIEUX PUBLICS MUNICIPAUX</p> <p>Les aires de jeux du Centre des loisirs Desjardins et de l'école Bon-Pasteur font l'objet de mesures particulières afin que les modules et aires de jeux ne donnent pas lieu à des rassemblements interdits. À cet effet, l'accès aux aires de jeux est interdite et nous faisons appel à la collaboration des parents pour en interdire l'accès à leurs enfants. Merci de votre collaboration!</p>
<p>COLLECTE DES BACS</p> <p>Collecte des matières résiduelles : Le service de collecte des déchets et de la récupération est encore en fonction, mais il pourrait y avoir des changements dans l'horaire. Il est important de mettre votre bac au chemin jeudi soir et de vérifier qu'il est bien vide avant de le replacer.</p> <p>Nous vous rappelons que les gros encombrants ne seront pas récupérés jusqu'à nouvel ordre. Dans l'intervalle, nous vous recommandons de les entreposer sécuritairement.</p>	<p>DEMANDE DE PERMIS</p> <p>Pour toutes les situations où un permis municipal est requis, les citoyens peuvent faire leur demande par téléphone en composant le 819-389-5787 poste 1 ou par courriel au info@lyster.ca en nous envoyant le formulaire complété disponible sur le site internet https://lyster.ca/affaires-municipales/urbanisme/.</p> <p>Le paiement du coût peut se faire par chèque (par la poste ou dans la boîte de dépôt) ou encore par Accès D (Caisses Desjardins).</p>	<p>ABRIS D'AUTO SAISONNIERS</p> <p>En raison des circonstances particulières, la municipalité a décidé de prolonger la date limite du 15 avril pour retirer les abris d'hiver (tempo) pour véhicules automobiles.</p> <p>Ils seront donc tolérés entre le 15 avril et le 30 avril 2020 cette année. Si vous avez des préoccupations à ce sujet, veuillez nous contacter au 819-389-5787 poste 1.</p>

POPOTE ROULANTE - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉRABLE

Des services d'aide alimentaire sont toujours disponibles pour les citoyens qui en ont besoin! Personne admissible: en perte d'autonomie ou 70 ans et plus. Livraison de mets réfrigérés 2 fois par mois. Commande avant le 16 avril pour livraison le 21 avril 2020 (selon les directives du gouvernement, l'horaire est sujet à changement à partir du 1^{er} mai). Pour information composez le 819-362-6898.

LIVRAISON D'ÉPICERIE À LYSTER

Nouveau et **gratuit!** Pour aider tous les citoyens confinés, nous avons mis sur pied, en collaboration avec votre épicerie local l'Intermarché, un service municipal de livraison à domicile de votre épicerie!

Pour bénéficier du service, vous devez passer votre commande par téléphone à l'Intermarché Lyster en avant-midi en composant le 819-389-5705. Elle sera préparée au cours de la journée et elle vous sera livrée chez vous, à l'extérieur, donc sans aucun contact! Les livraisons s'effectueront dans l'après-midi de chaque journée concernée. Profitez-en et n'oubliez pas d'encourager local!

PROGRAMME SPORT-ACTION

En raison des circonstances, la date limite pour présenter votre demande de remboursement est prolongée. Suivez nos prochaines publications pour connaître tous les détails. Visitez le site web pour le règlement complet: www.lyster.ca onglet + Accessible.

COMMERCE FERMÉS & OUVERTS

- Pharmacie : fermée au public, mais service de livraison disponible en semaine;
- Bureau de poste : heures d'ouverture modifiées. Ouvert lundi mardi mercredi vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h, jeudi 9h30-11h30 et 13h30 à 17h. Priorité la première heure du matin pour les personnes de 70 ans et plus;
- Restos : Le restaurant le Jaseur est fermé jusqu'au 13 avril. Le casse-Croûte Bérída est ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 19h pour les commandes à emporter. Pour commander : 819-389-5380;
- BMR Coop Vivaco: Succursale de Lyster fermée. Service de commande téléphonique au 819-365-4811 au bmr-laurierville@vivaco.coop ou www.bmr.co;
- Intermarché Lyster : fermé le dimanche, heures régulières les autres jours;

NUMÉRO CIVIQUE VISIBLE

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et de faciliter le repérage des propriétés, notamment par les services d'urgence et d'utilités publiques, chaque propriété située sur le territoire de la Municipalité doit afficher une adresse civique claire, lisible et visible.

Également, si votre adresse n'est pas facilement visible ou lisible de la voie publique ou privée, vous pouvez l'afficher en bordure de la voie publique ou privée selon les normes. C'est une nécessité!


RESTER INFORMÉ EST IMPORTANT

Depuis le début de la crise, la municipalité s'est dotée de moyens de vous garder informés sur tous les aspects qui ont un impact dans nos vies.

C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de suivre nos publications sur la page Facebook de la municipalité et de vérifier régulièrement notre dossier spécial sur le site web de la municipalité au www.lyster.ca. Les deux médiums d'information sont mis à jour quotidiennement, 7 jours sur 7.

De plus, si vous connaissez des concitoyens qui n'ont pas accès à internet, vous pouvez contribuer à les garder informés en leur faisant périodiquement des comptes rendus.

SOLIDARITÉ CITOYENNE

 Nous avons tous dans notre entourage quelqu'un qui est plus vulnérable, qui a moins de moyens, qui est plus fragile, qui n'a pas internet ou qui vit seul(e). Appelez-les! Vérifiez si ces personnes vont bien. On ne peut pas sortir, mais on peut TÉLÉPHONER et prendre du temps pour quelqu'un!

ENCOURAGER L'ACHAT LOCAL

Plus que jamais il faut judicieusement être prudents avec nos dépenses. Choisissez nos commerces d'ici, notre économie en ressentira les bienfaits! Chaque entrepreneur local sera plus qu'heureux de vous fournir biens et services. Pensez-y avant de commander chez des multinationales!



MUNICIPALITÉ DE LYSTER

1912-2020

HEURES DE BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous

BULLETIN L'INFO-LYST

Conception
Karine Joseph

Courriel
kjoseph@lyster.ca

Prochaine date
de tombée
À confirmer

Informations
Ce bulletin d'information
municipal est distribué
gratuitement par la
municipalité à tous les
foyers de la municipalité.

www.lyster.ca

PROGRAMME D'AIDE POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

La Municipalité de Lyster a procédé à un relevé des installations septiques sanitaires individuelles sur son territoire durant l'année 2018. Suite aux résultats du relevé, il y a des immeubles dont les installations septiques ne sont pas conformes au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (RLRQ, c. Q-2, r.22).



Le conseil municipal a décrété un **programme d'aide pour la mise aux normes des installations septiques** des résidences isolées lorsque des travaux doivent être faits sur un immeuble afin de s'assurer de la conformité des installations au Règlement provincial.

Programme d'aide :

- Aide financière sous forme d'un prêt remboursable sur 10 ans ;
- Montant du prêt consenti = valeur des coûts réels des travaux, incluant les services professionnels, pour un maximum de 15 000\$ par propriété ;
- Payable une fois l'an sur le compte de taxe municipal, réparti en 6 versements durant l'année ;
- Taux d'intérêt avantageux = taux consenti à la municipalité ;
- 25% de l'emprunt sera remboursable par l'ensemble des immeubles de la municipalité et 75% par les bénéficiaires ;
- L'emprunt est attaché à la propriété : c'est-à-dire que si la propriété est vendue avant la fin de l'emprunt, c'est le futur acheteur qui deviendra responsable de la dette.

Conditions d'éligibilité à l'aide financière:

- Il n'existe aucune installation septiques ou l'installation septique est non conforme et nécessite son remplacement ou sa réfection ;
- Une étude de caractérisation du sol doit être effectuée par un professionnel;
- L'installation doit être construite conformément au Q-2 r. 22 et avoir fait l'objet d'un permis émis par la municipalité ;
- Les travaux devront être réalisés par un entrepreneur disposant des compétences appropriées pour la réalisation des travaux ;
- Le paiement des taxes devra être à jour ;
- Dans le cas d'un regroupement de bâtiments, une seule demande d'admissibilité peut être déposée aux fins du programme. Le montant maximal applicable est établi en tenant du nombre de résidences isolées desservies par cette installation.
- Fin du programme : 31 décembre 2020 (pourra être reconduit si la demande est là).

Si vous souhaitez profiter du programme, vous devez compléter le formulaire disponible sur le site internet à [lyster.ca/+Accessible/Programmes responsables](http://lyster.ca/+Accessible/Programmes+responsables) et le transmettre au bureau municipal, par la poste ou par courriel à info@lyster.ca. Pour question ou information : 819-389-5787 poste 1.